



**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL  
DU MERCREDI 28 MARS 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit du mois de mars à vingt heures trente, les membres du bureau du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Ecoles du Riouvel dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la mairie de Dunière sur Eyrieux, sous la présidence de Madame Sandrine ROZMANOWSKI,

*Date de convocation : 15.03.2018*

PRÉSENTS ou REPRESENTÉS : A.VALETTE, P.DÉBOUCHAUD, J.CANOSI, I.ICARD, S.ROZMANOWSKI, C.AYMARD, P.LAFOSSE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : I.ICARD

1. Approbation du Procès Verbal du dernier Conseil

Le procès-verbal du dernier Conseil Syndical a été transmis à chacun des membres du conseil pour lecture et avis. Aucune autre observation n'étant faite, il est procédé au vote en Conseil Syndical :

**VOTE :            POUR : 7    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**

2. Adoption du Compte de Gestion 2017

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du Comptable.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses suivantes paraissent régulières et suffisamment justifiées :

Fonctionnement :

Dépenses	144 077.55 €
Recettes	145 145.34 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 067.79 €</b>

Investissement :

Dépenses	1 267.20 €
Recettes	7 510.54 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>6 243.34 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve le compte de gestion du Budget du SIVU des Ecoles du Riouvel du Trésorier municipal pour l'exercice 2017. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**VOTE :    POUR : 7    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0**



### 3. Approbation du Compte Administratif 2017

Le Conseil Syndical examine le compte administratif du Budget Principal du SIVU des Ecoles du Riouvel 2017 qui s'établit ainsi :

<u>Fonctionnement :</u>	
Dépenses	144 077.55 €
Recettes	145 145.34 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 067.69 €</b>
 <u>Investissement :</u>	
Dépenses	1 267.20 €
Recettes	7 510.54 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>6 243.34 €</b>

Hors la présence de Sandrine ROZMANOWSKI, Présidente, le Conseil Syndical approuve le compte administratif du Budget Principal du SIVU des Ecoles du Riouvel 2017.

**VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

### 4. Affectation des Résultats 2017

1° Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		15 430.00		333.97	-	15 763.97
Opérations de l'exercice	144 077.55	145 145.34	1 267.20	7 510.54	145 344.75	152 655.88
Totaux	144 077.55	160 575.34	1 267.20	7 844.51	145 344.75	168 419.85
Résultat de clôture	-	16 497.79	-	6 577.31	-	23 075.10

Besoin de financement	-	A
Excédent de financement	6 577.31	
Reste à réaliser	B 3 616.00	C -
Besoin de financement	3 616.00	D = B - C
Excédent de financement	-	
Besoin total de financement	-	E = A - D
Excédent total de financement	2 961.31	

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme  
 F - au compte 1068 Investissement  
 G 16 497.79 au compte 002 Excédent ou déficit fonctionnement reporté  
 F + G = H

3° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

**VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**



### 5. Vote des participations communales 2018

Les participations financières que chacune des communes apportent pour le bon fonctionnement des écoles, qui ont été transmises au comité syndical et auquel il est demandé de se prononcer pour l'exercice 2018 sont les suivants :

- Participation communale St Fortunat sur Eyrieux : 61 020 €
- Participation communale Dunière sur Eyrieux : 28 980 €

VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

### 6. Attribution des subventions Sorties Scolaires 2018

Le budget 2018 prévoit dans ces dépenses l'attribution des subventions suivantes :

		Subventions pour 2018
Ecole Maternelle – 22 enfants – 35 € / enfants	St Fortunat	770 €
Ecole Élémentaire – 34 enfants – 35 € / enfants	Dunière / E	1 190 €
Ardèche Musique et Danse		1 500 €
<b>TOTAL</b>		<b>3 460 €</b>

VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

### 7. Vote du Budget Primitif 2018

Joël CANOSI expose au conseil syndical les prévisions des dépenses et des recettes pour l'année 2018 :

- **Dépenses de fonctionnement cumulées : 134 297.79 €**
  - Dont Charges à caractère général* 53 320.00 €
  - Dont Charges de personnel (après déduction des aides CAE)* 72 820.00 €
  
- **Recettes de fonctionnement cumulées : 134 297.79 €**
  - Dont Ventes de tickets « Cantine et périscolaire »* 23 800.00 €
  - Dont Participations Communales* 90 000.00 €
  - Dont excédent reporté* 16 497.79 €
  
- **Recettes d'investissement : 7 025.10 €**
  - Dont excédent reporté* 6 577.31 €



SIVU DES ÉCOLES DU RIOUVEL

● Dépenses d'investissement :	7 025.10 €
<i>Dont acquisitions de matériel informatique et mobilier</i>	<i>3 409.10 €</i>
<i>Dont Reste à réaliser 2017</i>	<i>3 616.00 €</i>

VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8. Adhésion au Service TIPI Régie

Dans le cadre de la mise en place du « Portail Famille » permettant l'inscription en ligne aux services périscolaires de cantine et de garderie du SIVU des Ecoles du Riouvel et de la volonté d'offrir des moyens de paiement modernes et pratiques aux administrés, le SIVU des Ecoles du Riouvel envisage de mettre en place le paiement en ligne par CB.

Il vous est proposé d'adhérer à ce service et d'autoriser la signature de la convention correspondante.

VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

9. Modification des régies existantes

Madame la Présidente rappelle l'existence de régies de recettes instituées par délibération du 26 octobre 2009 pour permettre l'encaissement des recettes des services de restauration scolaire et de garderie.

Il est envisagé la possibilité pour les usagers de régler par carte bancaire sur un site Internet. Il convient donc de modifier en conséquence le fonctionnement d'une des deux régies de recettes existantes : la régie de Dunière sur Eyrieux.

VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

10. Demande de subvention

Vu le projet actuel portant sur la mise en place d'un Portail famille, pris par délibération en date du 14 décembre 2017.

Vu l'aide financière qui peut être apportée par la Région aux communes de moins de 2000 habitants au titre du Plan en faveur de la ruralité.

**Le conseil syndical autorise la Présidente à déposer une demande de subvention à la région au titre du Plan en faveur de la ruralité,**

VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0



### 11. Convention de Gestion « Assurance des risques Statutaires »

Le SIVU confie au Centre de Gestion la mission facultative de gestion du contrat de l'Assurance des Risques Statutaires.

Jusqu'à ce jour une convention à titre gratuit été faite entre la collectivité et le Centre de Gestion ; ce dernier étant rémunéré directement par l'assurance à hauteur de 1% du montant des cotisations annuelles versées par le SIVU à l'assurance (soit environ 13 €). Le Centre de Gestion nous informe que cette convention n'est pas légale.

Afin d'agir dans un cadre juridique respecté, le Centre de Gestion nous adresse une nouvelle convention qui porte sur les conditions suivantes :

- Mission : Gestion du contrat de l'Assurance des Risques Statutaires,
- Durée : 4 ans,
- Coût : 1 % du montant annuel des cotisations versées à l'Assurance,

**Le conseil syndical, après en avoir délibéré,**

- **Approuve ladite convention,**
- **Autorise la Présidente à signer tous les documents relatifs,**

**VOTE : POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

### 12. Questions diverses

Ont été évoqués les points suivants :

- le contrat d'assurance en cours,
- le personnel cantine et les contrats en cours,
- l'opportunité d'accueillir les enfants de l'école privée St Joseph à la garderie,
- le temps consacré à l'entretien dans les écoles,